Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20110630-2011-06-30\_053-DE

Date de signature : 01/07/2011 Date de réception : 01/07/2011

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité





# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011 Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82 Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 82 Nombre de procurations : 22

#### Membres présents :

M. François REBSAMEN M. Jean-Pierre SOUMIER M. Alain LINGER M. Pierre PRIBETICH M. André GERVAIS M. Franck MELOTTE M. Rémi DETANG M. Alain MILLOT M. Louis LAURENT M. Jean-Patrick MASSON M. Joël MEKHANTAR M. Roland PONSAA M. José ALMEIDA M. Christophe BERTHIER Mme Christine MASSU M. Jean-François DODET M. Philippe DELVALEE Mme Dominique BEGIN-CLAUDET M. François DESEILLE M. Georges MAGLICA M. Michel FORQUET M. Pierre PETITJEAN M. Laurent GRANDGUILLAUME Mlle Christine MARTIN M. Nicolas BOURNY M. Patrick CHAPUIS Mme Marie-Josèphe DURNET-Mme Marie-Françoise PETEL **ARCHEREY** M. Jean-Philippe SCHMITT M. Gérard DUPIRE M. Alain MARCHAND M. Philippe GUYARD M. Gilles MATHEY Mme Catherine HERVIEU M. Mohammed IZIMER M. Jean-Claude GIRARD M. François-André ALLAERT Mme Hélène ROY M. Jean-Paul HESSE M. Mohamed BEKHTAOUI M. Patrick BAUDEMENT Mme Jacqueline GARRET-RICHARD Mlle Badiaâ MASLOUHI M. Michel BACHELARD Mme Joëlle LEMOUZY M. Philippe BELLEVILLE M. Yves BERTELOOT M. Patrick MOREAU M. Jean-Yves PIAN M. Norbert CHEVIGNY Mlle Stéphanie MODDE M. Gilles TRAHARD. M. Dominique GRIMPRET M. Didier MARTIN M. Philippe CARBONNEL

## Membres absents:

Mme Christine DURNERIN
M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Lucien BRENOT
M. Michel ROTGER
Mme Cleude DARCIAUX
Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARI

M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET

M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY

Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT

Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE

Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE

Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mlle Christine MARTIN
Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS

M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD

Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMENT

M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

GD2011-06-30\_053 N°53 - 1/2

#### **OBJET: DEPLACEMENTS**

## Chenôve - 48 avenue Aristide Briand - Acquisition d'un appartement

M. Michel Fontaine et Mme Andrée Thiard, son épouse, sont propriétaires d'un appartement situé dans un immeuble en copropriété 48 avenue Aristide Briand à Chenôve, cadastré section AN n°29.

L'acquisition de cet immeuble s'avère nécessaire afin d'améliorer les conditions de desserte du futur centre de maintenance et d'exploitation des tramways et des bus de l'agglomération dijonnaise.

Il s'agit d'un appartement, constituant les lots 36, 32, 46 et 53, situé au rez-de-chaussée, d'environ 60 m².

Il est ainsi proposé d'acquérir ce bien moyennant le montant total de cent trente quatre mille quatre vingt quinze euros (134 095 €), toutes indemnités comprises et confondues, soit une valeur vénale de 122 100 € conforme à l'évaluation de France Domaine et des indemnités accessoires de 11 995 € relatives aux frais de reconstitution de patrimoine, aux frais de déménagement et aux travaux non amortis.

Il est également proposé d'autoriser les propriétaires à conserver la jouissance de ce logement jusqu'au 1er avril 2012, à titre gratuit et à titre strictement personnel, tout retard dans la libération de la propriété donnant lieu au versement d'une astreinte journalière d'un montant de 150 €.

# Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'acquérir sur M. Michel Fontaine et Mme Andrée Thiard, son épouse, l'appartement situé dans un immeuble en copropriété 48 avenue Aristide Briand à Chenôve, constituant les lots 36, 32, 46 et 53, cadastré section AN n°29 ;
- de dire que cette acquisition interviendra moyennant un coût total de 134 095 €, toutes indemnités comprises et confondues ;
- d'autoriser les propriétaires à conserver la jouissance de la propriété jusqu'au 1er avril 2012, à titre gratuit et à titre strictement personnel, tout retard dans la libération de la propriété donnant lieu au versement d'une astreinte journalière d'un montant de 150 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

GD2011-06-30\_053 N°53 - 2/2

